



## DEMARCHEUR(S)

Nom et prénom 1	
Nom et prénom 2	
Nom et prénom 3	
Nom et prénom 4	
Immatriculation du véhicule 1	
Immatriculation du véhicule 2	
Immatriculation du véhicule 3	
Immatriculation du véhicule 4	

**La présente déclaration doit obligatoirement être accompagnée d'une copie des documents suivants :**

- Un extrait de K-bis
- Les cartes professionnelles de chaque démarcheur.
- Cartes Nationale d'Identité de chaque démarcheur.

### Suite de la procédure

- Les documents sont à retourner par mail à [policemunicipale@pontleveque.fr](mailto:policemunicipale@pontleveque.fr) ou au poste de police municipale situé :  
*1 rue Eugène Pian, 14 130 Pont-l'Évêque.*
- Si accord, le service fournira en mains propres au poste de police municipale un avis favorable que chaque démarcheur devra présenter en cas de contrôle.
- Tout démarchage non déclaré fera l'objet d'une interruption d'activité sur la commune. Les prospecteurs s'exposent à une contravention de 2e classe conformément à l'article R.610-5 du code pénal.

Date

Cachet et signature

## Réservé à l'administration

DECLARATION N°

DATE

DENOMINATION SOCIALE

---

## AVIS FAVORABLE

Madame, Monsieur, Vous avez sollicité notre service afin de pouvoir démarcher sur la commune de Pont-l'Évêque et contacter directement nos administrés. Nous vous délivrons un avis favorable aux dates demandées.

La présente déclaration n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers. L'accréditation étant une démarche réalisée à l'initiative de la commune uniquement. Tout abus constaté fera objet de poursuites.

*Police Municipale*

*Monsieur le Maire de Pont-l'Évêque*

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service de Police Municipale pour le respect des règles de la vente à domicile, appelé "porte à porte", qui consiste à proposer au consommateur de souscrire un contrat de vente, de location ou de prestation de services.*

*Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées aux services de la Police Municipale, de la Gendarmerie Nationale et de la Direction Départementale de Protection des Populations*

*Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : la Police Municipale de Pont-l'Évêque - tel : 02 14 09 0111- courriel : [policemunicipale@pontleveque.fr](mailto:policemunicipale@pontleveque.fr)*

*Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).*